

Image not found or type unknown



Licenciement economique pour suppression de poste

Par **anelyse83**, le **17/06/2008** à **17:21**

je vais etre licencier pour suppression de poste puis je refuser mes deux mois de préavis et est ce normal que je sois licencier puisque je ne suis pas la derniere rentrée et je me fais licencier le jour de ma reprise de mon congé maternité donc avec un enfant ?
merci de me repondre